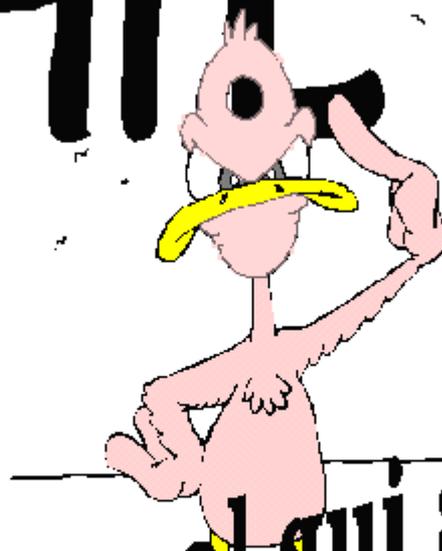


# AIE !!



**Le journal qui appuie  
là où ça fait mal**

**"Tu as le droit d'être ce que tu es la force d'être"**

**Edito :**

*Voilà, on y est ! Désormais, chaque français connaît les ambitions réelles de Sarko. Certains s'étaient fait des illusions (d'ailleurs, je ne saurais trop encourager ceux-là à changer rapidement de sources d'information). Aujourd'hui, le masque est tombé. Celui qui jurait hier d'augmenter le pouvoir d'achat des plus démunis, décide aujourd'hui de s'accorder 200 % d'augmentation de salaire (à noter que dans le même temps, Sarko a aussi conservé son salaire de ministre de l'intérieur jusqu'à la fin de l'année 2007). Dès son arrivée au pouvoir, Sarko a refiler 15 milliards d'euros à ces copains du Medef et de l'IGF (ne cherchez pas, vous n'en êtes pas).*

*Aujourd'hui, il nous explique que les caisses sont vides et qu'il ne pourra pas tenir ses promesses. En clair, les pauvres peuvent crever, les plus faibles des classes moyennes vont bientôt les remplacer dans la misère. M. Sarko pendant ce temps, se pavane sur un yacht, caresse dans le sens du poil toutes les dictatures de la planète pour vendre armes et centrales nucléaires au bénéfice de ses amis Lagardère, Bolloré et Cie, visite Mickey pour que les médias photographient sa nouvelle nana en oubliant de parler des sujets qui fâchent.*

*Alors qu'il supprime les contraintes financières, administratives et légales pour ses amis, il enjoint les français à travailler plus, pour ne pas gagner plus (la défiscalisation des heures supplémentaires a bénéficié à 5 millions de travailleurs pour un gain mensuel moyen de 20 euros. C'est trop M. le Président). Fini les 35 heures, fini la durée légale du travail, fini l'âge de départ à la retraite. Monsieur Sarkozy nous traite tous les jours de fainéants. « Les français ne travaillent pas assez », « Les français travaillent moins que leurs voisins », ... C'est FAUX. Les français travaillent en moyenne 35,9 heures, soit plus que les anglais (35,7), que les allemands (35,8) et beaucoup plus que les bataves et les suédois (34,5). Par contre, le salaire moyen des ouvriers et employés français est inférieur à celui de la quasi-totalité de nos collègues européens (sauf espagnols et italiens). Voilà la réalité. Voilà le mensonge de Sarko pour cacher ses réelles ambitions. Voilà comment ce menteur arrogant justifie votre non augmentation de salaire pendant qu'il permet aux plus riches d'augmenter leurs revenus de 46 % en 1 an.*

*Aujourd'hui, chacun d'entre nous se rend compte, chaque fin de mois, que la vie est plus dure. Chacun d'entre nous connaît dans son entourage des amis ou des membres de sa famille qui s'enfoncent dans la difficulté. Les parisiens voient refluer les bidons vides disparus depuis un demi-siècle. L'imminence d'un krach boursier et d'une récession mondialisée peut faire craindre à chacun le pire. Mais, pendant ce temps là, les riches s'enrichissent, vous regardant du haut de leur donjons libéraux. Ils ne craignent pas eux, les conséquences de la crise. Les variables d'ajustement, une fois de plus, c'est nous, les petites et moyennes classes.*

*Alors, il temps de se prendre en main et de dire que nous ne voulons pas du monde déshumanisé qu'ils nous proposent. Attachés au service public, nous devons exiger de conserver les moyens de remplir nos missions au service de tous.*

Jérôme GUY  
secrétaire de section CGT

**JEUDI 24 JANVIER 2008**

## **Grève de la Fonction Publique**

Pour exiger des revalorisations de salaire au minimum équivalentes à l'inflation. Le candidat Sarkozy avait promis d'augmenter les salaires des fonctionnaires. Il est temps de l'inciter à tenir parole. Notre pouvoir d'achat ne cesse de s'effriter depuis de trop longues années. L'économie française a besoin d'une consommation des ménages soutenue. Si les français ne consomment plus, au grand dam des économistes de tous poils, c'est qu'ils n'en ont plus les moyens.

**L'inflation est de 2,6 %  
Exigeons 2,6 % d'augmentation**

**Faites grève le jeudi 24  
et venez manifester à 10 h 30  
au stade de la Madeleine,  
derrière Blossac**

**Rendez-vous dans le hall de  
l'Insee à 10 h**

## **DERNIERE MINUTE :**

**Communiqué de presse syndical après la publication même « piratée » du rapport Attali préconisant la transformation de l'Insee en Épic**

### **Le rapport Attali menace toute la statistique publique**

La statistique publique française repose sur l'Institut national de la statistique et des études économiques qui coordonne des services statistiques ministériels.

La qualité de cette organisation a été reconnue récemment par le rapport des pairs européens établi en 2006.

Le rapport de l'Inspection Générale des Finances (entrepris sur commande du ministre des finances, un certain N. Sarkozy) avait déjà salué son rapport coût-efficacité.

Pour des raisons d'économie le rapport Attali propose de remplacer l'Insee par une agence, en s'inspirant de l'exemple Thatcherien des années 80 dans la fonction publique. Rappelons que celui-ci avait conduit la statistique Britannique à sa destruction.

Ce n'est donc certainement pas un exemple à suivre.

Les syndicats de l'Insee rappellent que c'est le statut professionnel des statisticiens publics, leur formation, leur éthique, leur crédibilité professionnelle qui ont permis de résister aux pressions régulières des gouvernants et des pouvoirs économiques. De son côté, le Conseil National de l'Information Statistique, garantit la prise en compte de la pluralité de la demande sociale.

Paradoxalement, la place institutionnelle de l'Insee, direction du ministère chargé de l'Économie, contribue à son indépendance. Elle comprend les garanties du statut de fonctionnaire des « corps Insee » (présents dans tous les services statistiques publics), des financements dans le cadre du ministère.

Des statistiques et des études indépendantes sont indispensables dans un système politique démocratique, pour l'organisation des débats sur les orientations économiques et sociales. Il ne faut pas détruire une organisation qui a fait ses preuves : elle a tous les atouts nécessaires pour répondre à la demande publique.

Le syndicat national CGT réagit vivement devant cette menace directe de disparition rapide de l'Insee en tant qu'administration. Nous avons déjà rencontré le directeur général de l'Institut, des statisticiens et économistes de tous horizons afin de préparer un argumentaire de riposte le plus complet possible.

Par contre, il sera dans les prochains jours indispensable que le personnel de l'Insee fasse la démonstration de sa volonté de conserver son statut actuel et par là même son indépendance institutionnelle. Sans doute en intersyndicale, il vous sera peut-être proposé rapidement de participer pour commencer, à une pétition électronique. Surveillez vos mails !

## Promo ? vous avez dit promo ?

### **Faut pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages !!!!**

Les DR transmettent à la DG une liste de proposés classés par ordre de priorité.

La personne située en 1<sup>ère</sup> position a toutes les chances d'être élue.  
La personne située en 2<sup>ème</sup> position en a déjà beaucoup moins

Notre DR dans sa grande générosité a proposé 4 agents au principalat de contrôleur cette année.

Le ou la 3<sup>ème</sup> .... peut avoir une chance inouïe .... mais le ou la 4<sup>ème</sup> ... faut pas ???  
Faut pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages dirait Audiard !!!!

### **Reconnaissance ? Vous avez dit reconnaissance ? Un mot inconnu du langage des hautes instances !!**

Les promos ne sont JAMAIS données aux agents par reconnaissance  
Mais par intérêt !!

Parlons ici des promos concernant les B et les C car pour les A ça ne marche pas comme ça !!

Il faut comprendre le processus, processus le plus généralement usité, car comme toujours il y a des exceptions qui confirment la règle  
Promos ... inavouées, inexplicables, mais devinées ...

### **1 / Ils veulent attirer un agent dans un endroit où personne ne poste**

Forcément les agents entre eux ça cause, ça jase, ça prévient ...  
Ils leur amènent la promo en avant-première, en entamant leur couplet favori :

Sur l'air de **Viens, je t'emmène**  
Interprète : France Gall  
Paroles et musiques Michel Berger

« Viens, on t'emmène  
Dans le beau service de l'autre côté  
Viens, on t'emmène  
si t'y vas, tu s'ras récompensé  
on va te fermer les yeux  
on a tant rêvé  
Qu'on allait y arriver »

Certains se laissent malheureusement manipuler et berné.  
Heureusement d'autres résistent et refusent de manger à ce râtelier.

### **2/ Un agent est déjà sur un poste difficile mais veut se sauver**

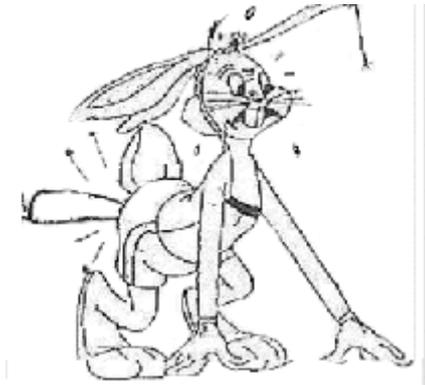
Alors ils clament leur deuxième couplet :  
Sur l'air de **Comment te dire adieu**  
Interprète : Françoise Hardy  
Paroles et musiques : Serge Gainsbourg

« Sous aucun prétexte  
Nous on ne veut  
Que t'aies de réflexe  
malheureux  
Il faudrait qu'on t'explique un peu mieux  
Pourquoi n'pas dire adieu.

Nos cœurs de silex  
Résistent au feu  
Tu restes perplexe  
Mais pour nous une belle promotion  
voudrait mieux ».

**3 / Ils réussissent parfois à obtenir ce  
qu'ils veulent sans avoir à entamer  
de chanson !**

Ils leur arrivent de visser un agent sur  
son siège...  
Que l'agent voudrait bien voir éjectable  
Que nenni !! celui-ci c'est pour lui !!  
...en lui refusant sa demande de  
mobilité par exemple.  
Ils n'ont alors aucun intérêt à lui donner  
la carotte  
Enfin ils lui donnent ... mais pas au bon  
endroit si vous voyez ce qu'on veut  
dire !!



Et c'est à lui de chanter :  
Sur l'air de **La chanson de Prévert**  
Paroles et musique et interprétation de  
Serge Gainsbourg

« Peut-on jamais savoir par où  
commence  
Et quand finit l'indifférence ?  
Mais passe l'automne, vienne l'hiver  
Et en été je me mets au vert ».

**Le nouveau PSG est arrivé !  
enfin la nouvelle !!**

Non il ne s'agit pas du renouvellement  
de l'équipe de foot parisienne mais de la  
dernière création de nos élites  
parisiens : la prime de sommet de  
grade, pas si récente que ça puisque le  
décret date du 30 juin 2006 !!

Quelques miettes balancées aux agents  
restés en carafe au zoo de la Fonction  
Publique  
La dernière provoc' des singes du  
gouvernement !



Il manque le i au sigle !!  
le i de l'inacceptable !!  
c'est la nouvelle PSGI qui est donc  
arrivée !!

### **Charade**

Mon 1er est un département français  
Mon 2ème se lance sur un tapis  
Mon 3ème est une partie d'un mur  
Mon 4ème peut être samba ou salsa

Selon Cotis mon tout sera gravé dans le  
marbre !!

On ne demande qu'à y croire !!!

## C dans l'air

### Les ELC

**La gestion des m<sup>2</sup> semble plus importante que le management du personnel à l'Insee !**

Après des années de ???? sur l'avenir des ELC, c'est parti pour le show !

Réunions, audits et ici même une enquête auprès des autres DR. C'est vous dire si ça les préoccupe !! Ils en consultent même le personnel ! AHURISSANT

**Et les crédits plus facilement engagés dans les travaux que dans les salaires !**

Et vous savez combien ça coûte ? Rien que l'audit poitevin : 19 mille euros !!!!!!!!!!!!!!!

19 mille euros pour qu'à la fin de l'audit, on ne sache toujours pas si l'accueil sera fermé, où seront déplacés la bibliothèque de l'association, les archives de la DR, le bureau mis à disposition de l'AGR, ... Tout se que nous ont appris ces 19 mille euros, c'est que le projet coûtera cher, très cher. Nous ne savons pas combien puisque l'audit n'a apporté aucun éclairage sur la faisabilité du projet. Il faudra bientôt faire appel à un autre cabinet d'audit pour savoir si le projet est réalisable. Ceci avant de faire appel à un autre cabinet d'audit pour savoir quel mobilier installer, avant de faire appel ...

Un conseil à notre direction, apprenez assez rapidement à prendre des décisions. Si Sarko continue sur sa lancée, la DR sera fermée avant la fin des travaux

### Les entretiens d'éval'

Sur l'air des **Jolies colonies de vacances**  
Paroles et musique et interprétation de Pierre Perret

**Les jolis entretiens d'éval' ...**

On vous écrit une petite bafouille

Pour pas qu'vous vous fassiez d'mouron

Ici on est aux p'tits oignons

On n'y va pas mais on s'débrouille

On tousse un peu 'cause qu'on avale

les coulevres si dures à passer

Et les carottes trop enfoncées

Qui de temps en temps nous font mal....e

Les jolis entretiens d'éval....e

Merci les chefs, merci les grands

Tous les ans, oui, nous on se régale

You kaïdi aïdi aïdan

Un sentiment de malaise touche aujourd'hui une part importante des agents de l'I.N.S.E.E. Ce mécontentement repose sur plusieurs éléments. Nous souhaitons en soulever quelques-uns avec vous.

### **LES CARRIERES**

Du fait du vieillissement et de la pyramide des âges, la carrière de nombreux agents se retrouve bloquée pour de longues années avant le départ en retraite. Ce problème devient aujourd'hui plus aigu car :

- Le rallongement des durées de cotisation va retarder les fins d'activité ,
- Le nombre de postes proposés pour les passages de grades ou de corps demeure très insuffisant par rapport au nombre d'agents proposables. Cette réalité s'est encore aggravée en 2007 puisque l'I.N.S.E.E. a les plus mauvais ratios du ministère.

Ce contexte rend encore plus insupportable :

- Les critères illégaux mais pourtant appliqués de limite d'âge, de positionnement dans une « mauvaise filière », un « mauvais établissement », un « mauvais profil »,
- Le manque de reconnaissance de l'expertise technique.

### **L'I.N.S.E.E. n'a-t-il pas besoin de tous ses agents pour remplir ses missions ?**

### **LE REGIME INDEMNITAIRE**

Il est rendu de plus en plus opaque par la direction. S'il est possible de trouver une grille indiciaire qui donne une information précise sur une partie fixe du salaire, il est en revanche devenu irréaliste de pouvoir retrouver la valeur du niveau moyen de prime pour un corps, un grade et un échelon donné.

Ce que nous savons, c'est que l'alignement annoncé du régime indemnitaire des agents de l'I.N.S.E.E. par rapport aux agents du MINEFE creuse l'inégalité entre les catégories avec un rapport de 1 à 40 !

Ajoutons qu'en 2007, le nouvel indice de fin de carrière d'AAP comme la nouvelle grille des AAP de 1<sup>ère</sup> classe n'a donné lieu à aucune augmentation du niveau des primes correspondantes : c'est une première historique à l'Insee !

Cette injustice, ces inégalités ont été très mal vécues par les agents quel que soit leur grade. Certains évoquent une humiliation.

Nous demandons une répartition équitable par l'attribution à tous les agents de l'I.N.S.E.E. d'un montant de deux cents euros mensuels supplémentaires.

Ces rémunérations supplémentaires doivent être intégrées pour le calcul des pensions et retraites comme l'indemnité mensuelle de technicité obtenue après le mouvement social de 1989.

**Au-delà des revendications matérielles, les agents de l'institut ont des parcours professionnels, des expériences, des savoirs différents que la direction doit être capable de respecter et de valoriser comme autant de richesses.**

**La direction de l'Insee doit également s'engager à donner à chaque agent une formation professionnelle qualifiante tout au long de sa carrière..**

## La proportionnalité selon la direction de l'Insee

La direction de l'Insee a entrepris un alignement du régime indemnitaire des agents de l'Insee par rapport aux agents du Minefi.

Elle a commencé à l'automne dernier par les administrateurs, puis a obtenu celui des C et les B dans la foulée, sentant bien qu'il serait inacceptable qu'ils n'aient rien. Cet alignement se termine avec les attachés.

Les alignements seront exécutés en trois années, pendant lesquelles les primes vont successivement être augmentées.

Nous aurions pu espérer que la Direction de l'Insee, utilise les mesures indemnitaires pour ne pas accroître les différences de rémunération importantes existant déjà entre les différents corps. Bien au contraire, cette réforme aboutit à augmenter le gouffre entre les différentes catégories de personnel à l'INSEE seuls les fonctionnaires en bénéficieront : les contractuels (chargés de mission) et les vacataires (enquêteurs) n'auront rien. Si le rapport des salaires va de 1 à 5, l'augmentation de ces nouvelles primes est dans un rapport de 1 à 50 !

En 2009, à l'issue du « rattrapage » le gain par rapport à 2006 sera :

- ▶ Pour les C et B : 24 € mensuels;
- ▶ Pour les attachés, 450 € mensuels (cela est une moyenne : ces primes devraient toucher principalement les attachés en début de carrière) ;
- ▶ Pour les administrateurs entre 900 € et 1 200 € mensuels.

Comme vous, nous trouvons ces écarts disproportionnés et injustifiables !

**Interpellé à ce sujet, le secrétaire général déclaré que les sommes allouées, si elles avaient été réparties proportionnellement aux salaires, n'auraient pas permis de donner à chacun une somme significative.**

**Nous avons fait ce petit calcul : en répartissant équitablement les sommes en jeu entre tous les agents de l'Insee, chaque agent toucherait environ 200 € mensuels supplémentaires en 2009, à la fin de l'alignement.**

**Pour certains, 200 € par mois, c'est peu.**

**OK !**

**Mais pour les autres ...**

## 37.5 torchons ou bien 40 serviettes ?

Article de Claude Danthony

(Maître de conférences de mathématiques à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon)

### Torchons ou Serviettes ?

Un grand battage médiatique ne cesse actuellement d'opérer une comparaison **entre le nombre d'annuités nécessaires pour obtenir une retraite à taux plein**, avec 37.5 ans dans le public et 40 dans le privé et de déduire de ces deux chiffres que c'est inéquitable.

Mais personne ne pense à préciser que le même mot «annuité» correspond à des réalités tellement différentes dans les deux régimes que la comparaison n'a guère de sens : autant donc ajouter des torchons et des serviettes !

### Démonstration

Nous avons tous appris à l'école qu'on n'ajoute pas des choux et des carottes ou des torchons et des serviettes. Tout comptable sait que des comparaisons ne sont valables que si elles sont effectuées «à structure comparable».

En tant que scientifique, j'ai le devoir, lorsque je compare deux données chiffrées, de commencer par vérifier qu'elles correspondent à la même réalité, par exemple elles sont exprimées dans la même unité.

**Sinon, on peut faire dire absolument n'importe quoi aux chiffres.**

Le mot «annuité» correspond en fait à un nombre issu de calculs totalement différents dans les deux régimes, en gros :

- dans le public, le nombre d'annuités correspond au temps où l'on occupe effectivement un emploi, au prorata du temps de travail (ainsi, 1 an de travail à mi-temps donne une demi-annuité, 1 an à 80 % donne 0.8 annuité, etc...),
- dans le privé, c'est bien plus compliqué. Cela dépend d'abord des sommes perçues : on valide, pour chaque année civile, un nombre de trimestres correspondant au salaire soumis à cotisations dans l'année. C'est ainsi, pour prendre un exemple, qu'un cadre qui a travaillé 3 mois dans une année civile obtiendra une annuité entière (alors qu'un smicard qui a travaillé 3 mois n'obtiendra lui que 0.5 annuité : est-ce équitable) ?

De même, un an de travail à mi-temps compte pour une annuité complète. On rajoute ensuite certaines périodes non travaillées : chômage (en partie), congé parental (sous conditions) etc...

A cela s'ajoutent des bonifications qui diffèrent totalement entre les deux régimes, dont la bonification pour enfant accordée aux mères (2 ans dans le privé, 1 dans le public).

(1)

En résumé il est parfois plus «facile» d'obtenir des annuités dans le privé que dans le public.

Voilà un exemple qui montre bien les limites de cette comparaison.

Puisque les médias se sont fait l'écho de certains avantages (oubliant les inconvénients) des femmes fonctionnaires mères de 3 enfants, prenons l'exemple d'une mère de 3 enfants qui décide de travailler 8 ans à mi-temps pour les élever :

- Si elle est dans le privé, elle aura une bonification de 6 annuités et les 8 ans à mi-temps compteront pour 8 annuités.

Pour obtenir une retraite à taux plein (40 annuités), il lui faudra donc obtenir 40-8-6 soit 26 annuités supplémentaires.

- Si elle est fonctionnaire, la bonification sera de 3 annuités et les 8 ans à mi-temps compteront pour 4 annuités. Pour obtenir une retraite à taux plein (37.5 annuités), il lui faudra travailler effectivement 30.5 années à plein temps.

Est-ce bien équitable ?

<sup>1</sup>Tout cela pour dire que comparer le nombre d'annuités nécessaires pour obtenir une retraite à taux plein dans les deux régimes et en déduire que ce serait inéquitable car 37.5 est inférieur à 40 n'a aucun sens et relève de l'imposture.

D'autant plus que la notion de «retraite à taux plein» n'a strictement rien à voir entre les deux régimes et qu'on ne tient pas compte des retraites complémentaires du privé !

Un jour où j'avais pris un énarque en flagrant délit de comparaison de chiffres incomparables, il m'avait répondu : «d'accord, mais vous, vous vous intéressez au sujet. Pour les gens, il faut des idées simples» !

---

(1) *Vous pensez peut-être que ce projet, qui se veut équitable, va revenir sur cette différence ?*

*Détrompez-vous : s'il instaure une validation des périodes de congé parental, le projet supprime purement et simplement la bonification d'un an des femmes fonctionnaires, pour les enfants nés après le 1er janvier 2004 !*

*Mais la suite paraît claire : s'il passe, vous entendrez dans quelques années à la télévision «dans le privé il y a une bonification de 2 ans par enfant qui n'existe pas pour les fonctionnaires, c'est inéquitable».*

*Et on supprimera la bonification des mamans du privé !*

Je ne voudrais pas que l'opinion publique soit convaincue que les fonctionnaires seraient des privilégiés du simple fait que les médias colportent une idée aussi simple qu'inexacte.

Il n'empêche que cette stratégie de dresser le privé contre le public, sur la base d'une «idée simple» permet de faire passer au second plan certaines réalités.

Elle permet d'oublier que la réforme Balladur de 93, en augmentant la durée de cotisation de 37.5 à 40 ans (là on peut comparer les données puisque c'est le même régime), mais surtout par l'introduction de la décote et l'allongement de la période de référence, a déjà diminué et surtout va encore dégrader fortement les retraites du privé.

Elle permet de faire passer au second plan que la réforme ne concerne pas les seuls fonctionnaires, puisque l'on va passer pour tous, de 40 annuités en 2008 à environ 42 en 2020. C'est faire oublier un des principes de ce projet de loi, qui me pose personnellement problème.

Alors que depuis le dix-neuvième siècle, l'augmentation de la richesse de la France (et des pays riches) est allée de pair avec une diminution phénoménale de la part de sa vie qu'une personne consacre à travailler, le projet revient sur l'histoire, en décidant que désormais, sur une vie, la proportion du temps consacrée au travail ne devra plus diminuer.

J'entends d'ailleurs tous les jours dans les médias des personnes me dire sur un ton docte et péremptoire : «il faut que les français comprennent qu'il faut travailler plus».

Soit, ils ont peut-être raison. Mais dans la mesure où une telle affirmation est contraire à ce qui s'est passé dans les 150 dernières années, je considère, en tant que scientifique, qu'ils doivent justifier leurs affirmations.

Or, je n'ai jamais entendu personne me donner un véritable argument selon lequel nous serions vraiment aujourd'hui dans une situation nouvelle justifiant une inversion de phénomène historique, c'est-à-dire une augmentation du temps de travail.

Elle permet de faire oublier que ce projet est un choix politique de faire supporter aux seuls salariés actuels (pas aux employeurs ou à l'impôt) le coût de l'augmentation de l'espérance de vie, en justifiant cela par une nouvelle «idée simple» : on nous répète qu'il n'y aurait pas d'autre choix, ce qui est bien sûr faux.

Surtout, cela permet d'occulter le fait que les inégalités au sein du privé sont bien plus criantes qu'entre le privé et le public. Dans le privé, tout va dépendre de la convention collective, de la taille de l'entreprise ou encore du temps partiel subi ou choisi. Vaut-il mieux être employé à temps partiel subi d'une PME du nettoyage ou à temps plein d'une grande entreprise, avec un accord 35 heures, un CE et une convention collective très favorables ?